

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 1 de 14

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Neu Parts Center Petrol Additive 300ml

UFI: 9P79-50EJ-V00U-JYM7; N600-P044-M004-5R7E

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### Utilisation de la substance/du mélange

Additif

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: parts-center ag  
 Rue: Heiligwies 16a  
 Lieu: LI Balzers  
 Boîte postale: 120  
 LI-9496 Balzers  
 Téléphone: +41 32 512 13 21  
 E-mail: info@parts-center.ch

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 03 88 37 37 37 (CapTv de Strassbourg)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225  
 Eye Dam. 1; H318  
 STOT SE 3; H336  
 Asp. Tox. 1; H304  
 Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Règlement (CE) n° 1272/2008

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques  
 n-propanol

Mention d'avertissement: Danger

##### Pictogrammes:



##### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 2 de 14

	de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer vapeurs.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P304+P312	EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans aux prescriptions légales.

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64742-48-9	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques			50 - < 100 %
	927-241-2		01-2119471843-32	
	Flam. Liq. 3, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H336 H304 H412 EUH066			
71-23-8	n-propanol			20 - < 25 %
	200-746-9	603-003-00-0	01-2119486761-29	
	Flam. Liq. 2, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H225 H318 H336			
337367-30-3	Homopolymère de 2-méthylpropène, produits d'hydroformylation, produits de réaction avec l'ammoniac			1 - < 3 %
	Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3; H315 H412			
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques			1 - < 3 %
	929-018-5		01-2119475608-26	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
173140-85-7	Oxirane, éthyle, homopolymère, monoisotridécyléther			1 - < 3 %
	Skin Irrit. 2; H315			
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates			1 - < 3 %
	918-481-9		01-2119457273-39	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 3 de 14

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
64742-48-9	927-241-2	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques	50 - < 100 %
		par inhalation: CL50 = > 4951 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
71-23-8	200-746-9	n-propanol	20 - < 25 %
		par inhalation: CL50 = > 33,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 4032 mg/kg; par voie orale: DL50 = 8000 mg/kg	
129813-66-7	929-018-5	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques	1 - < 3 %
		dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 15000 mg/kg	
64742-48-9	918-481-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates	1 - < 3 %
		par inhalation: CL50 = 4951 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >3160 mg/kg; par voie orale: DL50 = >8000 mg/kg	

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des mesures de premiers secours

###### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer les personnes en lieu sûr. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

###### Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

###### Après contact avec la peau

Se laver avec beaucoup d'eau et de savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

###### Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

###### Après ingestion

NE PAS faire vomir. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Consulter impérativement un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatiguée,

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Appeler un CENTRE ANTIPOISON. Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

###### Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction.

###### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO2, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereux si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

##### 5.3. Conseils aux pompiers

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 4 de 14

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eloigner toute source d'ignition. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Utiliser un équipement de protection individuel

##### Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

##### Pour les secouristes

Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). S'assurer que toutes les eaux usées sont collectées et transférées à une station d'épuration.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Observer le mode d'emploi.

La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage. Aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

##### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter l'exposition. Porter un vêtement de protection approprié. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 5 de 14

#### Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

##### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes. Aliments pour humains et animaux.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À conserver au frais et au sec. Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Additif

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
71-23-8	Alcool n-propylique	200	500		VME (8 h)	

##### Conseils supplémentaires

- a sans limitation
- b Fin de l'exposition voire fin du processus
- c en cas d'exposition à long terme: après plusieurs postes superposées
- d avant la couche suivante

sang (B)  
Urine (U)

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.  
EN 166

##### Protection des mains

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration 480min  
Épaisseur du matériau des gants 0,45 mm  
EN ISO 374

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

##### Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.  
Cas de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle pertinente est intéressant de noter:  
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 6 de 14

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A

Respecter les limites de port indiquées par le fabricant.

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Respecter les prescriptions légales et les dispositions.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
 Couleur:  
 Odeur: caractéristique

	<b>Testé selon la méthode</b>
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	97 °C
Inflammabilité:	non applicable non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	13,5 vol. %
Point d'éclair:	22 °C ISO 3679
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):	DIN 19268
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	< 7 mm <sup>2</sup> /s DIN EN ISO 3104
Hydrosolubilité:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	0,78 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757
Densité de vapeur relative:	non déterminé

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Viscosité dynamique:

DIN 53019-1

Durée d'écoulement:

DIN EN ISO 2431

(à 20 °C)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 7 de 14

#### **10.1. Réactivité**

Facilement inflammable.

#### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions normales.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

#### **10.4. Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

La combustion incomplète et gaz de thermolyse de toxicité différente peuvent se produire. Dans le cas des produits hydrocarbonés tels que CO, CO<sub>2</sub>, aldéhydes et des suies. Ceux-ci peuvent être très dangereuses si elles sont inhalées en concentrations élevées ou dans des espaces clos.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

##### **Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Pas de données disponibles pour le mélange.

##### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **ETAmél calculé**

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 8 de 14

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64742-48-9	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 4951 mg/l	Rat		
71-23-8	n-propanol				
	orale	DL50 8000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 4032 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 > 33,8 mg/l	Rat		
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques				
	orale	DL50 > 15000 mg/kg	Rat	Study report (1977)	OECD Guideline 423
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	Study report (1993)	OECD Guideline 402
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates				
	orale	DL50 >8000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >3160 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 4951 mg/l	Rat		

#### Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagenité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques; n-propanol)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 9 de 14

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

Référence à d'autres rubriques: 2.1, 4.2.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

##### Autres informations

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64742-48-9	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h	Daphnia magna		
71-23-8	n-propanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 4480 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 57161 mg/l	72 h	Skeletonema costatum	Study report (1997)	ISO 10253
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 ca. 0,2 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1987)	other: As described in: The evaluation o
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,139 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	The aquatic toxicity was estimated by a
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,361 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	The aquatic toxicity was estimated by a
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r >1000 mg/l	96 h	Scenedesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h	Daphnia magna		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 10 de 14

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance	Méthode	Valeur	d	Source
		Évaluation			
64742-48-9	Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2 % d'aromatiques				
	OECD Guideline 301 F	89 %	28	ECHA	
71-23-8	n-propanol				
	OECD Prüfrichtlinie 301F	83 - 92 %	28		
64742-48-9	Hydrocarbures, C10 - C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques de <2%, aromates				
	OECD Guideline 301 F	89,8	28	ECHA	
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
71-23-8	n-propanol	0,29

#### FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
129813-66-7	Hydrocarbures en C10 à C13, n-alcanes, <2% d'aromatiques	144,3	calculé	Other company data (

### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet dangereux

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 11 de 14

#### Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

#### L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1993

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640C

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

#### Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1993

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbures, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640C

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité exceptée: E2

#### Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1993

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatics)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 3

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3

Marine polluant: no

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 1 L

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 12 de 14

Quantité exceptée:	E2	
EmS:	F-E, S-E	
<b>Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)</b>		
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 1993	
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclenes, <2% aromatics)	
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3	
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II	
Étiquettes:	3	
Dispositions spéciales:	A3	
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L	
Passenger LQ:	Y341	
Quantité exceptée:	E2	
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353	
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L	
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364	
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L	
<b><u>14.5. Dangers pour l'environnement</u></b>		
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non	
<b><u>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</u></b>		
Attention: Liquide combustible.		
<b><u>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</u></b>		
non applicable		

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: Aucune information disponible.

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: Aucune information disponible.

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

#### **Information supplémentaire**

Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### **Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 13 de 14

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

#### Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquides inflammables

Asp. Tox: Danger par aspiration

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level

WEL: Workplace Exposure Limits

TWA (EC): Time-Weighted Average

ATE: Acute Toxicity Estimate

ATEL (EC): Short Term Exposure Limit

LC50: Lethal Concentration

EC50: half maximal Effective Concentration

ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1; H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

## Fiche de données de sécurité



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Parts Center Petrol Additive 209 300ml

Date de révision: 14.01.2026

Code du produit: 1108332

Page 14 de 14

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*